

FAMILLE : INSTALLATIONS D'EXPLOITATION, MAINTENANCE

FICHE DE FONCTION : TECHNICIEN EQUIPEMENTS

MISSIONS PRINCIPALES

Le Technicien Equipements maintient en état de fonctionnement permanent les équipements nécessaires à l'exploitation de l'autoroute, dont il a la charge, dans des conditions de sécurité optimales en assurant leurs maintenances préventive, curative et corrective.

Il participe à l'optimisation de l'exploitation, à la recherche et à la mise en œuvre des évolutions techniques des systèmes et équipements et il contribue à leur pérennité.

Il participe à la maîtrise d'œuvre particulière pour les opérations de travaux neufs et de rénovation correspondant à son domaine de compétences et /ou à sa zone géographique.

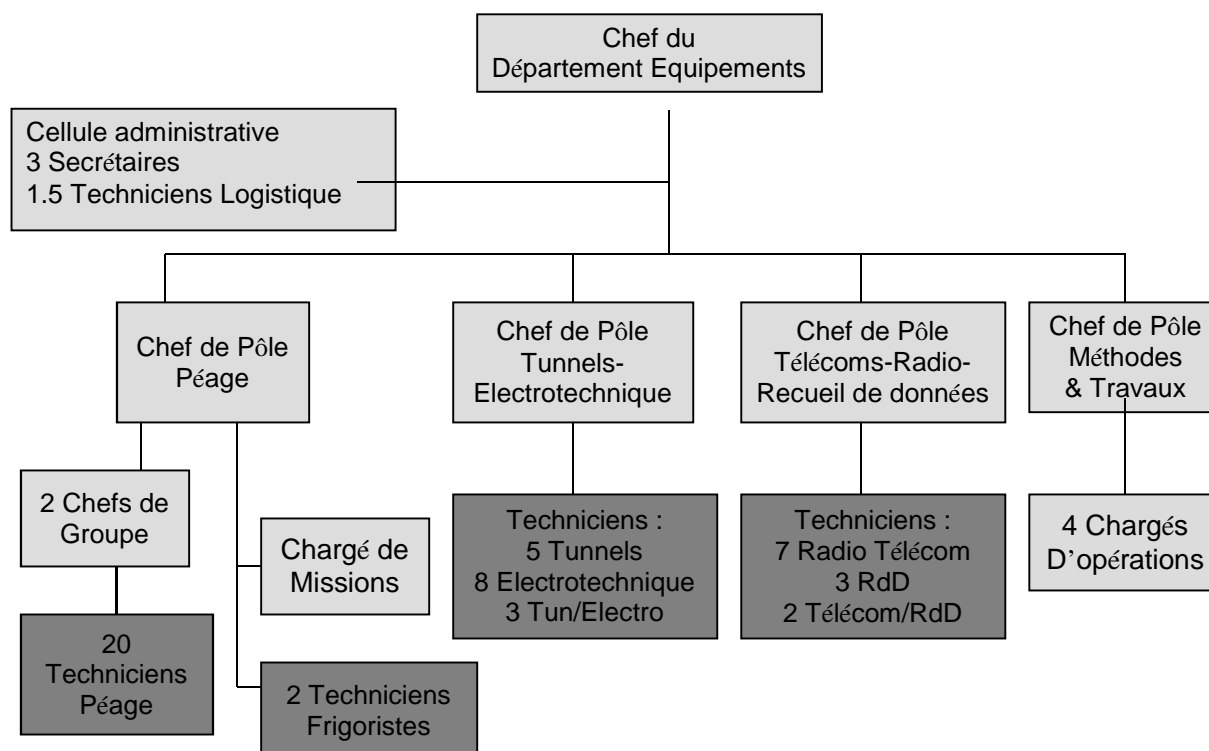
DIMENSIONS

Valeur globale du parc matériel entretenu comprise entre 10 et 20 M€ HT.

Valeurs des instruments de mesure de laboratoire : 200 k€ HT.

Entre 100 et 500 interventions curatives par technicien et par an

PLACE DU POSTE DANS L'ORGANISATION / ENVIRONNEMENT / CONTEXTE



Position du poste au sein du Département Equipements

Il évolue dans une équipe de techniciens composant la section.

Budget annuel d'investissements de la section : de 100k€ à 3.5M€ HT.

Budget annuel de fonctionnement de la section : de 200k à 450k€ HT.

Responsabilité du véhicule et des outils qui lui sont confiés

- L'activité des techniciens est exposée à des risques professionnels liés à l'environnement autoroutier (sous circulation, en tunnel, travail de nuit, sur chantiers), aux risques électriques, aux intempéries et éventuellement au travail en hauteur nécessitant diverses habilitations.
- Pics d'activité nécessitant de la disponibilité et de l'adaptabilité;
- Evolutions technologiques permanentes sur un large éventail d'équipements.

RESPONSABILITES PRINCIPALES

- Assure la maintenance préventive, curative, corrective des équipements dans le respect des plannings de maintenance, des plannings de travaux neufs et des contrats de service jusqu'au niveau 5 de la norme NF X60-010 selon l'équipement;
- Participe à l'élaboration des plannings de maintenance.
- Coordonne les entreprises externes pour les travaux de maintenance et intervient en tant que chargé de travaux et /ou de consignation ;
- Assure la continuité de service des équipements, en effectuant l'astreinte technique selon besoin de la section, et en veillant à la disponibilité des équipements pendant les phases de travaux ;
- Contribue à la sécurité des usagers, du personnel AREA et/ou à la continuité de la collecte des fonds en assurant une rapidité d'intervention et de dépannage et la récupération des données monétiques sur demande, conformément aux contrats de service ;
- Contribue à l'évolution technologique du matériel en proposant et en réalisant des améliorations techniques ;
- Propose et/ ou participe à l'amélioration des méthodes de diagnostic et de dépannage en réalisant des bancs de test et en rédigeant des procédures d'intervention ;
- Selon la taille de l'opération, participe ou assure la rédaction des cahiers des charges, la préparation des travaux, le suivi de leur exécution, les recettes et les levées de réserves;
- Assure la collecte des connaissances d'une ou plusieurs familles d'équipements et la veille technologique de ces équipements dont il est le référent ;
- Contribue au développement des compétences de l'équipe en réalisant des dossiers techniques, en aidant et en formant les autres techniciens ;
- Assure l'intégration et la formation des nouveaux embauchés ;
- Gère le stock de pièces de rechange des équipements dont il a la charge,
- Contribue à l'élaboration et au respect des budgets en proposant des solutions technico-économiques adaptées et en recherchant de nouveaux fournisseurs ;
- Contribue à la performance économique de l'entreprise en minimisant les coûts d'entretien des équipements tout en optimisant leur fonctionnement ;
- Contribue à l'image de marque d'AREA en assurant un bon niveau de service ;

RELATIONS INTERNES / EXTERNES

Avec les autres Techniciens de maintenance et les Chargés d'Opérations :

- Pour assurer les échanges d'information, d'assistance ou de formation techniques et les remplacements nécessaires pour la continuité des astreintes;

Avec le Chargé de Missions :

- pour faire valider ses analyses d'incidents et ses propositions de modification de paramètres (Technicien péage),

Avec la cellule administrative :

- pour la gestion de leur dossier, la déclaration et la réparation des dégâts au domaine public, les demandes de sortie de stock des pièces de rechange et des consommables ;

Avec les exploitants et utilisateurs des équipements :

- pour prendre en compte leurs besoins conformément aux contrats de service et entretenir un climat de confiance;

Avec les autres services, départements ou directions :

- pour coordonner les différents intervenants des opérations (Balisages, détection de cables, ...).

Avec des prestataires ou clients externes (Bureaux d'études, SSII, sociétés de maintenance, opérateurs, collectivités locales ...):

- pour participer à la validation technique des nouveaux équipements,
- pour participer à la coordination technique d'opérations, sur des équipements en exploitation, assurées par le conducteur d'opération.

PROFIL REQUIS

- o Formation : Bac + 2 avec spécialisation technique selon métier ;
- o Expérience : 1^{ère} expérience souhaitée dans le domaine industriel;
- o Compétences :
 - o Esprit d'équipe;
 - o Sens du service et qualités relationnelles
 - o Techniques : Télécoms, Electronique, Informatique Industrielle, Automatismes, Electrotechnique, Génie Climatique selon métier;
 - o Facultés d'organisation, d'autonomie et de gestion des priorités ;
 - o Rigueur esprit d'analyse et curiosité intellectuelle
 - o Capacités rédactionnelles et orales.